

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2017 Procès-Verbal n° 3

Clubs représentés : Amboc, Bowlmaster, Delva, ILB, Le Clovis, Les Alliés, Liège Guillemins, Lions Team Royal Bowl, Mouscron, Namur, Phoenix, Sambreville, Team Bowl S, The Flint, Themis, Waterloo Lions, XTeam, Yaka

Absents : Les Bassins, New Carré d'As, Paraskebowl

Début: 20h15

Le Président ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il remercie T. Thomas pour la mise à disposition d'une salle ainsi que les membres qui se sont déplacés à Namur.

1. Approbation du PV de l'AG précédente

Le Président fait la lecture du PV de l'AG du 22 février 2016 et demande l'approbation à l'Assemblée.
PV approuvé à l'unanimité

2. Rapport du coordinateur sportif et approbation

Le coordinateur sportif fait la lecture de son rapport pour l'année écoulée. Le point le plus important concerne les changements dans le déroulement des interteams.
Une copie de son rapport est jointe au présent PV.
L'Assemblée n'ayant pas de questions, le Président demande l'approbation du rapport.
Rapport adopté à l'unanimité.

3. Rapport de la trésorière (bilan et budget) et approbation

La trésorière distribue le bilan de l'année écoulée ainsi que le budget pour 2017. Elle donne quelques explications concernant les cotisations. Une quote-part fixe de 5.000 euros est donnée à chaque ainsi que 3 euros/membre.
Dans le budget 2017, il est prévu un bénéfice.
Le Président donne quelques explications complémentaires concernant les changements dans les cotisations.
La première année, la somme allouée aux ailes était plus importante afin de pouvoir assumer leur gestion. Cela a provoqué des difficultés financières pour la FSBB dont les frais de gestion sont beaucoup plus importants.

Des négociations ont donc été entreprises auprès de l'aile flamande afin de revoir la quote-part à la baisse, d'où la quote-part fixe de 5.000 euros et 3 euros/membre. Il explique également qu'étant donné que les coûts augmentent, il devient nécessaire d'augmenter également les cotisations des membres. Il propose de demander 5 euros de plus. Il souligne que la plupart des mutuelles interviennent dans le remboursement des frais d'inscriptions dans les clubs sportifs et que cette intervention va de 15 à 50 euros. Il demande à l'assemblée de voter à main levée pour ou contre cette augmentation. 17 sont pour contre 2. L'augmentation est acceptée. 2 points du bilan ne sont pas très clairs. La réponse sera envoyée par email après consultation auprès de la comptable. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4. *Rapport du président et approbation*

Le Président commence son rapport par le championnat d'Europe qui s'est déroulé à Wommel. L'avis général est très bon, y compris par les étrangers. Il remercie tous les aidants qui ont permis que ce championnat se déroule très bien. Étant donné la charge importante due à l'organisation du championnat, les portes ouvertes qui étaient prévues pour septembre 2016 n'ont pas pu être organisées. Elles sont reportées à octobre 2017. Diverses activités seront organisées par les moniteurs. Il y aura également des petits packages prévus pour les participants. Il signale qu'actuellement, parmi les membres, il y a plus de vétérans que de jeunes. Ces portes ouvertes devraient permettre d'attirer les jeunes. Le ROI et les statuts ont été revus avec Freddy Makukatin afin de prendre en compte les modifications légales. Le comité supérieur du sport francophone ainsi que l'ADEPS ont donné un avis favorable. Le dossier se trouve maintenant dans les mains du ministre qui devra donner la décision finale. Le Président donne quelques explications complémentaires concernant la réforme des interteams. En ce qui concerne les referees, c'est le gros point noir. Il est très difficile de trouver des candidats. Il espère que l'augmentation des indemnités permettra de régler ce problème. Web site : il est en cours de changement. Seulement c'est un travail de longue haleine étant donné que cette mise à jour est effectuée par un bénévole. Le Président termine en remerciant les membres du conseil d'administration. L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président demande l'approbation de son rapport. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

5. *Divers*

Plusieurs questions et réponses se suivent.

- montants et descendants
Tout est expliqué dans la nouvelle réforme. À l'avenir, les champions des divisions 3 pourront refuser de monter. Par contre, les champions des divisions 2 et 1 devront monter.
- augmentation des interteams
Voir la nouvelle réforme

- passage à 12 équipes

Le passage à 12 équipes par division soulagera la saison et permettra d'avoir des vendredis libres, surtout les veilles de championnats importants.

- coupes

Demande d'éviter les vendredis de St Eloi. Sera prise en compte pour l'établissement du nouveau calendrier

- combien de divisions

Il est trop tôt pour le dire puisque les inscriptions ne sont pas encore ouvertes.

- championnat vétérans

En principe, la formule restera la même. S'il y a un bye, l'équipe joue contre sa propre moyenne. Cela permet une meilleure équité.

- interteams 4 joueurs

Actuellement, l'aile flamande est contre et cette proposition n'a pas encore discutée sur le fond.

Il faut savoir également que ce changement sera beaucoup plus coûteux pour les clubs.

- jour interteams

Un échange de points de vue s'engage. L'interteam le vendredi est assez difficile pour les tenanciers car c'est un jour où il y a beaucoup d'opens et certains tenanciers ne veulent plus de clubs. Une proposition avancée est de répartir les matchs sur une seule journée.

Une remarque est également soulevée concernant la perte de membres. Il s'agit d'une situation générale dans tous les pays et dans de nombreux sports.

L'Assemblée n'ayant plus d'autres questions, le Président remercie les participants et lève la séance à 21h00.